



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pour une meilleure reconnaissance et prise en charge des malades du covid long
Question écrite n° 3572

Texte de la question

Mme Anne-Sophie Frigout interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'avancement de la recherche en matière de traitement du covid long ainsi que sur la date de publication du décret d'application de la loi n° 2022-53 du 24 janvier 2022 visant à la création d'une plateforme de référencement et de prise en charge des malades chroniques de la covid-19, dite « loi covid long ». Le covid long toucherait aujourd'hui plus de 2 millions de Français. Les symptômes, divers et variés, accablent parfois des personnes jeunes et actives, en bonne santé et sans comorbidité, qui se retrouvent du jour au lendemain avec des douleurs particulièrement handicapantes. Les patients sont contraints de mettre leur vie professionnelle entre parenthèses, mais leur vie familiale et sociale est également impactée par cette maladie peu reconnue. Le covid long peut également concerner des enfants dont les absences prolongées mettent en péril leur scolarité. Malgré les appels de détresse et l'évidence de la situation de handicap que le covid long peut entraîner, les malades ne sont pas entendus ou suffisamment pris en considération puisque l'État n'a pas mis en place de protocole ou parcours de soins afin de pouvoir les soigner ou au moins les soulager dans leur quotidien. Aucun investissement massif dans la recherche n'a été annoncé alors que de nombreux Français sont concernés par cette maladie invalidante et que cela a aussi des conséquences économiques pour les entreprises, qui doivent composer avec des arrêts de travail réguliers. Par ailleurs les malades ne sont toujours pas reconnus comme atteints d'une affection de longue durée (ALD). Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer la date de publication du décret d'application de la loi covid long et ce qu'il entend prendre comme mesure pour une meilleure prise en charge des malades.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Sophie Frigout](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3572

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2022](#), page 5747

Question retirée le : 6 décembre 2022 (Fin de mandat)